

TEAMPLoux

infos



19 DEC

La Maison de Repos Saint-Joseph
vous invite à son traditionnel

MARCHÉ DE NOËL

- Exposition d'artisans
- Dégustations de pâtisseries et de cougnous
- Chorale sous la direction de Mezza VOCCE
- Et ... la présence du Père Noël

De 13h30 à 17h30 - Infos 081/337.840



22 DEC
18 H

La Chantoir, La Chanterelle
et la Chorale de Temploux en

CONCERT DE NOËL

en l'église d'Yvoir

80 choristes sous la direction de Céline Remy

P.A.F. 9 € (7 € en prévente) - de 12 ans 3 € (2 € en prévente)

Préventes: 082/61.41.43 - 081/41.29.33 - 081/41.20.26
marcel.jaumotte@voo.be



La vie paroissiale en décembre



☛ **Dimanche 2 décembre** : messe des familles à 10 heures

Intentions: Joseph Ronvaux - les familles Bodson-Léonard et Delvaux-Lotin - Louis Henkinet, Cécilia Differding et Zacharia - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu - Maria Bournonville, Jean et Gérard Allard - la famille Poncin - Alphonse Delvaux.

☛ **Dimanche 9 décembre**: messe à 10 heures

Intentions: les familles Pieters, Flémal, Strens et Armand d'Adesky - Ernest Massart et Hélène Wotron - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - Marie-Rose Thonet, René et Jean Leurquin - les familles François-Michel, Denet-François et Feller-Hubert - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville - l'abbé Joseph Rosar et sa famille.

☛ **Dimanche 16 décembre**: messe à 10 heures

Intentions: Georgine Leurquin, Georges Deglume et Désiré Pinchart - Maria Malburny et Fernand Pirard, Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Yvonne Dautreppe et la famille Malburny-Mertens - Marie-Louise Gillard et Fernand Delbrouck - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne, Hortense Gérard, Henri, Alfred et Ernest Pirotte - Hubert de Baré de Comogne et la famille.

☛ **Dimanche 23 décembre** - messe à 10 heures

Intentions: Les familles Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Léon Falcq et Renée Gérard - René Dethy et Jeanne Defense - Clément Engelius et la famille - Emile Delvaux, Nelly Grognet et Jean-Claude Sorée - Hubert de Baré de Comogne et la famille - la famille Poncin - Elise Paquet.

☛ **Noël**

Lundi 24 décembre à 18h.30: *veillée de Noël et messe*

Mardi 25 décembre à 10 h.: *messe de Noël*

☛ **Dimanche 30 décembre** - messe à 10 heures

Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Myriam Strépenne - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne, Hortense Gérard, Henri, Alfred et Ernest Pirotte - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville - la famille Delvaux-Pesleux et Irma Delvaux - Sophie Delchevalerie et sa famille.

■ Abonnement à L'Avenir en 2013

Si vous souhaitez vous abonner au quotidien *L'Avenir* à des conditions avantageuses, il est possible de le faire via la paroisse. Vous devez prendre contact avec Jeanine DETHY, rue Maniette, 17 (tél. 56.63.89) avant le 15 décembre. Pour les nouveaux abonnés, des conditions plus avantageuses sont accordées.

LA SALLE ST-HILAIRE
LOCATION: 56.86.07



www.amnestyinternational.be

**D
E
C
E
M
B
R
E**

lundi 10 décembre : journée mondiale des droits de l'homme

mercredi 12 décembre : assemblée générale du Comité de quartiers et de village **◆ p. 8**

lundi 17 décembre : conseil communal à Namur

mercredi 19 décembre : marché de Noël au home Saint-Joseph **◆ p. 1**

samedi 22 décembre : concert de Noël à Yvoir **◆ p. 1**

**F
O
O
T**

R.F.C. Temploux en div. 3A

2 déc. (14 h.30): RCFT - Emines A 14

8 déc. (20 h.) RFCT - Sclayn A

16 déc. (15 h.): RFCT - Saint-Germain

**D
E
C
I
M
B
R
E**

ramassage PMC:

jeudis 13 et 27 décembre

ramassage papiers:

mardis 4 et 18 décembre

**2
0
1
3**



25 et 26 janvier,
2 et 3 février 2013 :
rendez-vous à l'Hôtel
du Libre Echange
avec les
Planches à Magnette

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

**chaussée de Nivelles, 212
Suarlée**

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacle@tvccablenet.be

www.remyremacle.be



**Pour la
conception,
la réalisation
et l'entretien
de tous vos
aménagements
extérieurs**

***abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage***

DEVIS GRATUIT

Abattoir mobile ou lieu du culte privé ?

Le vendredi 26 octobre 2012, la fête musulmane était au programme : un mouton est alors sacrifié selon le rite adéquat. A Namur, les autorités publiques encadrent et organisent l'abattage ; et pour cette année encore, c'était à Jambes. Dés l'année prochaine, ce sacrifice sera déplacé à Temploux, sur la dalle aux Comognes.

L'Echevin de l'environnement, Monsieur Detry, invita le Comité à se rendre sur le terrain afin de mesurer concrètement cette activité de deux jours. C'est, en effet, en parfaite transparence que notre Echevin nous a reçus, fourni de nombreuses explications, répondu à toutes les questions. Nous le remercions vivement pour cette entrevue franche et sincère.

Les services de la ville sont engagés et se montrent particulièrement actifs et responsables.

L'abattoir mobile était en action pour 417 moutons, avec une moyenne qui atteignait presque 50 moutons à l'heure. Il y avait une cinquantaine de personnes en mouvement, dont une dizaine de la Ville et une quarantaine de la communauté musulmane.

Nous avons craint une affluence de véhicules, car il convient de prendre son colis, voire lier conversation. Nous avons constaté qu'il n'existe pratiquement aucun attroupement, mais un écoulement régulier de la marchandise grâce à un arrivage soigneusement organisé via un système d'appel par sms.

Nous avons également observé que, quoique l'installation soit mobile, tous les postes de travail sont effectifs, les évacuations sont continues et performantes. C'est la Région Wallonne qui se charge de la gestion des déchets, en ce compris leur enlèvement.

Indépendamment de l'avis que l'on peut avoir vis-à-vis du mode de mise à mort du mouton, un vétérinaire appelé par la ville et l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) sont présents pour veiller au bien-être animal.

Notons à ce sujet que, selon les explications reçues, l'AFSCA dans ce cadre-ci, n'a pas pour but de vérifier la qualité de la viande: *« Notre mission est de veiller à la sécurité de la chaîne alimentaire et à la qualité de nos aliments afin de protéger la santé des hommes, des animaux et des plantes. »* (art. 4§1 de la loi du 4 février 2000).

(Source : AFSCA , Business plan 2012 – 2014 , Octobre 2012).



On se trouve dès lors, face à un 'lieu de culte privé', organisé et contrôlé par les services publics. Ces derniers perçoivent la nécessité de s'investir afin d'éviter les abattages 'sauvages' connus précédemment. Et les autres solutions éprouvées (abattoir de Ciney par exemple), n'ont pas donné les résultats escomptés : les abattages se faisant à nouveau chez soi, avec dépôt des déchets en des endroits inappropriés. L'un de nos interlocuteurs nous confirme d'ailleurs que cette pratique serait très probablement revécue, si l'abattage devenait obligatoire moyennant étourdissement préalable de l'animal.

La ville se montre comme un gestionnaire d'une situation de fait générée par la croyance d'une communauté; une solution est trouvée, seules des mesures d'accompagnement seraient envisageables.

L'acte technique ainsi posé par la ville, avec autant de disponibilité et d'empressement, apparaît comme une complaisance dommageable, voire provocante.

Soucieux d'une approche positive, nous avons sollicité des organismes : l'égalité des chances, la cohésion sociale, l'exécutif des musulmans, mais aussi le Collège de la ville. Sans succès ! L'autorité publique se garde de générer le dialogue et la compréhension mutuelle, allant jusqu'à laisser vivre la malveillance et fermenter les formes larvées populaires de discrimination.

Cette absence d'espace de parole entre communautés, favorise le repli sur soi, mène au communautarisme.

Le responsable de la communauté musulmane nous apprend qu'il est ouvert. Et notre entretien avec lui laisse entrevoir une différence culturelle, où les frontières entre les sphères publiques, religieuses et privées sont très ténues.

Serait-ce là une clé pour se côtoyer ? Et si oui, pourquoi ne pas prendre rendez-vous ?

Eolien

Le Comité avait sollicité Mme Barzin, afin qu'elle interroge le Ministre Henry (Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) au sujet d'un lien hypothétique entre la présence d'éolienne et la santé des habitants.

Nous reproduisons ci-après la question, sa réponse, et accordons le soin au lecteur d'apprécier le dernier paragraphe, qui dévoile la compréhension des principes de prévention et précaution par l'autorité publique !

Le cadre de référence éolien et la prévention santé

Question écrite de Mme Anne BARZIN

Le cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne date de 2002. Il comprend plusieurs orientations stratégiques pour les demandes de permis. Dans sa note de politique régionale, le Gouvernement wallon s'est engagé à actualiser ce cadre. Un nouveau projet a été présenté le 22 décembre 2011 au gouvernement.

Le gouvernement souhaite encourager l'installation de 80 éoliennes par an. Le but est d'atteindre, en 2020, un parc total de 900 à 1000 éoliennes (contre 226 actuellement).

Face à ces nouveaux objectifs, la question de l'impact sur la santé des riverains d'une présence croissante d'éoliennes devient d'autant plus essentielle.

Aujourd'hui, on ignore encore quelles sont les conséquences sanitaires réelles.

Certains ont évoqué le développement d'un « syndrome éolien » qui se manifesterait par des troubles du sommeil, des migraines, des acouphènes,...

Le cadre de référence qui sera prochainement en application contient certaines options en matière de confort acoustique et de distance à l'habitat.

Cependant, le choix des normes de bruit ne fait par exemple nullement référence à une étude médicale sur le sujet. Or, pour des raisons de santé, plusieurs scientifiques et institutions politiques ou sanitaires de pays étrangers préconisent un éloignement de plus de 500 mètres entre les éoliennes et les habitations.

Le projet de cadre de référence ne prévoit pas une telle distance même si dans la pratique, l'étude d'incidences prévoit généralement le respect de ces 500 mètres.

Par ailleurs, face cette volonté de multiplication d'éoliennes, dans un de ces récents avis, le CA de l'Union des villes et communes proposait de mettre en place un suivi médical des populations exposées par une autorité sanitaire et, sur base des résultats de l'étude, de prendre les mesures de protection qui s'imposent.

Le cadre de référence ne constitue bien sûr qu'un guide et il appartient à l'étude d'incidences d'évaluer toutes les implications et de dégager les mesures pouvant réduire ou remédier aux effets négatifs qui découleraient du projet.

Néanmoins, quelques questions méritent réflexion.

Comment et sur base de quelles études, les options choisies en termes d'impact sur la santé (bruit et distances) ont-elles été définies dans le nouveau cadre de référence ?

Pourquoi le nouveau cadre de référence éolien ne retient-il pas une distance de 500 mètres entre les éoliennes et les habitations comme cela est recommandé par plusieurs organismes et appliqué dans la pratique ?

Au vu des objectifs d'agrandissement du parc éolien wallon, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'il serait plus prudent de prévoir une distance plus importante entre les habitations et les éoliennes ?

Que pense Monsieur le Ministre de la proposition de l'UVCW ?

Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de nouvelles études qui auraient permis d'en savoir davantage sur le « syndrome éolien » ?

Réponse du 14/08/2012 de Monsieur Philippe HENRY

Syndrome éolien

Tout d'abord il faut savoir que le « syndrome éolien » n'est pas reconnu comme un terme scientifique ou médical car il n'est basé que sur des observations, et non pas sur des expériences scientifiques.

Ce terme est apparu pour la première fois dans le rapport du Docteur Nina Pierpont (Canada) de 2009. Son étude portait sur des personnes symptomatiques vivant près de grandes éoliennes. Elle y a identifié un groupe de symptômes tels que troubles du sommeil, maux de tête, vertiges, nausées, etc.

Cette étude fut dénigrée par de nombreux scientifiques qui lui reprochèrent sa méthodologie. En effet le docteur Pierpont a utilisé une série de cas en tant que protocole de recherche, c'est-à-dire qu'elle a fait un compte-rendu descriptif d'une série d'individus présentant le même problème médical, sans utiliser de groupe de témoins pour comparaison. Son étude ne fut d'ailleurs pas publiée dans une revue scientifique renommée, gage d'un travail reconnu.

Toutes les personnes vivant près d'éoliennes ne développent évidemment pas ces symptômes et, par ailleurs, des personnes habitant dans des zones totalement libres de toute éolienne peuvent présenter lesdits symptômes.

Par ailleurs, le dérangement occasionné par un bruit dépend de différents facteurs: le niveau d'intensité ; la fréquence ; le niveau de bruit de l'environnement ; la configuration du terrain entre l'émetteur et le récepteur ; la nature du récepteur, etc.

Du fait de la variabilité dans la tolérance au bruit d'une personne à l'autre, il est très compliqué de quantifier les effets du bruit ainsi que de le corrélérer à des réactions d'agacement et d'insatisfaction.

Actuellement, aucune étude n'a permis de démontrer que les éoliennes étaient responsables de l'apparition de ces symptômes.

Les normes en matière de bruit et de distance

Le projet de cadre de référence éolien prévoit que « la distance à l'habitat s'élève à minimum 3 fois la hauteur totale des éoliennes. De plus, la norme de bruit à l'immission¹ est de 45 dBA à l'extérieur des habitations ». Il y a donc à la fois des normes de bruit et des normes de distance à respecter. Les deux notions sont évidemment liées.

Etant donné la multiplicité des facteurs ayant un impact sur la dispersion du bruit (force et direction du vent, composition du sol, topographie, bruit ambiant, effet cumulatif, etc.), l'application linéaire d'une distance-type en fonction de ces critères est difficile à mettre en œuvre.

Le SPW a confié au bureau agréé ICA une étude destinée à finaliser une norme acoustique complète pour les éoliennes. L'étude est en voie de finalisation. Des orientations ont cependant déjà été dégagées, par exemple le choix d'une norme de nuit de 45 dBA. C'est la norme qui a été choisie pour le projet de cadre.

L'éloignement par rapport à l'habitat se justifie non seulement en respect de la norme de bruit, mais également au regard de l'impact de l'éolienne dans le champ de vue des habitants. L'importance visuelle - la prégnance - des éoliennes est fonction de la taille des éoliennes et de la distance, mais elle n'est pas proportionnelle à la distance : elle décroît très vite et est liée à l'angle de vue.

La règle qui impose la distance minimale doit donc la fixer au regard de la hauteur de l'éolienne, et non pas de manière fixe et intangible, comme cela fut le cas par le passé (ou comme le préconise les scientifiques et autorités sanitaires dont mention dans la question).

Cette distance est donc appelée à être nuancée à la hausse en fonction des résultats de l'étude d'incidences et dans certains cas, la distance de 500 mètres sera donc atteinte et parfois même dépassée; c'est l'analyse au cas par cas qui résultera de l'instruction de la demande de permis qui en décidera.

L'UVCW

Je remercie l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour son avis et ses propositions, dont celle de mettre en place un suivi médical des populations exposées aux éoliennes.

1) L'immission est la concentration de l'ensemble des polluants, primaires et secondaires, qui agissent sur l'environnement et les individus.

Une première difficulté de réaliser un tel suivi médical pour les éoliennes réside dans le fait qu'il faudrait alors certainement le prévoir pour d'autres infrastructures, comme les routes, les voies ferrées, etc. ? En effet, pourquoi devrait-on réaliser une étude médicale pour les éoliennes et pas pour les autres infrastructures qui génèrent, elles aussi, du bruit? Aucune donnée objective ne justifie le besoin d'une étude pour les éoliennes plutôt qu'un autre type d'infrastructure. De plus, dans le contexte budgétaire actuel, il est impossible de mener de telles études pour toutes les infrastructures générant du bruit.

Par ailleurs, ainsi que je l'ai précisé plus haut dans ma réponse, aucune étude ne démontre que les éoliennes emportent des risques sanitaires pour les riverains quand on respecte les normes que nous avons fixées.

Enfin, les études d'incidence sur l'environnement sont là pour pallier aux potentielles insuffisances de ces normes.

Le comité de quartiers et de village

La Confrérie du Biétrumé et de la Blanche de Namur
et l'équipe du Peket Light vous proposent un
Souper Spectacle d'Improvisation Théâtrale

le Samedi 19 janvier 2013 dès 19h00

en la salle Saint-Hilaire à Temploux

Repas et spectacle : 30 €

Le menu est proposé par le Maître de Bouche Jean-Pierre Szustak

Apéritif et Zakouskis



Terrine de la Mer, ses légumes et sa garniture



Suprême de volaille à la Blanche de Namur et ses accompagnements



Panacotta à la gelée de cerises du Nord



Le petit Noir et son caramel

Notre bar vous propose un grand choix de boissons à prix démocratiques

Inscription et information:
bietrume.blanche@live.be (0470 / 064504)
ou Emmanuelle Voyeux (0496 / 483962)



Le d'Hélice

rue Capitaine Aviateur Jacquet, 44

Tél. 081/74.88.40

ouvert 7/7 jours

de 11h30 à 14h30 et de 18h à 21h30

Notre menu plaisir

Foie gras poêlé,
Compote de granny smith vanillée

ou

Risotto aux champignons des bois,
St-Jacques à la crème de parmesan

ou

Duo de mousse de la mer,
Brochette de scampis caramélisée au miel



Le dôme de poule faisane aux poireaux,
Jus corsé et foie gras

ou

Brandade de morue,
Sauce tartufatta et son œuf poché



Soufflé au Grand Marnier

ou

Le duo de mousse au chocolat

Ce menu vous est proposé à 38,00 € avec une entrée

Et à 45,00 € avec deux entrées.

Menu servi à partir du 30 novembre.

Comité de quartiers et village de Temploux

Renouvellement du Comité

A tout le moins tous les six ans, au lendemain des élections communales, la population de Temploux est invitée à se réunir pour une conclusion des six années passées et une préparation des six années à venir.

Une occasion de s'interroger sur la nécessité de maintenir ou non un groupement, qui a pour objectif de percevoir et faire entendre les souhaits locaux en matière de 'chose publique'.

C'est pourquoi, chaque habitant est convié à une réunion de débat,
le **mercredi 12 décembre** 2012 à **20h00** en la salle des aînés,
place du centenaire à Temploux.

Pour ceux qui le pourront, une opportunité de participer à la réflexion et l'action en vue d'assurer l'intérêt général des habitants de Temploux, en adhérant au groupement et en offrant un peu de temps.

C'est avec bonheur que nous vous accueillerons pour partager.

NOUVEAU



Cours de karaté à Temploux

Dès l'ouverture du nouveau hall omnisport, des cours de karaté seront organisés par le *Ippon Club*.

Ceux-ci se donneront tous les jeudis de 19 h. à 21h.

Ces cours, mixtes, s'adressent tant aux enfants qu'aux adultes.

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez prendre contact avec Fabienne Debecker, Rue des Tombales, Temploux.
GSM : 0478/39.04.16.

Vous pouvez participer gratuitement à une séance.

VOLONT'R Volontariat
engagement
en institutions

PROJET H@RSC@MP

Informatique pour Tous !



Un ordinateur, des résidents désireux d'apprendre et de communiquer...

Vous avez une connaissance pratique de l'informatique (traitement de texte, internet, mail), l'envie de la partager ? Un peu de temps libre ?

Rejoignez notre équipe de volontaires !

Intéressé ? Contactez le Service Social (Madame Gallet et Madame Marchal) - 081/337487 ou l'asbl Volont'R (Monsieur Piéret) - 0470/693737.

Un projet en collaboration avec l'asbl Volont'R (www.volont'r.be)

DÉSORMAIS, LA TAILLE "L" EST LA PLUS SEXY.



199€/MOIS*
SANS ACOMPTÉ

500L
LA CITY LOUNGE

FIAT500L.BE



NOUVELLE 500L. LA PLUS SPACIEUSE DE SA CATÉGORIE · 1.500 CONFIGURATIONS DE SIÈGES ·
333 COMBINAISONS DE COULEURS · SURFACE VITRÉE À 360 DEGRÉS · 6 AIRBAGS ET ESP DE SÉRIE



*Selon exemple ci-dessus. Sous forme de prêt à tempérament avec dernière mensualité majorée. Prix facture TVA incl. 15.550 €. Montant à financer 15.550 €. Durée 60 mois, dont 59 mensualités de 199,00 € et une dernière mensualité majorée de 5.442,00 €. Prix total à tempérament : 17.397 €. Taux annuel effectif global valable au 24/09/2012 : 3,50%. En fonction des durées maximales légales, hors assurance crédit facultative. Ce taux peut être adapté en fonction du marché. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par AlphaCredito sa, Prêteur, rue Ravenstein 60/15 - 1000 Bruxelles. Annonceur : Fiat Group Automobiles Belgique. Photo non-contractuelle. Information environnementale A.R. du 19.03.04 : www.fiat.be

4,2 - 6,2L/100KM 110 - 145G/KM.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

GARAGE VINCENT RENAUX

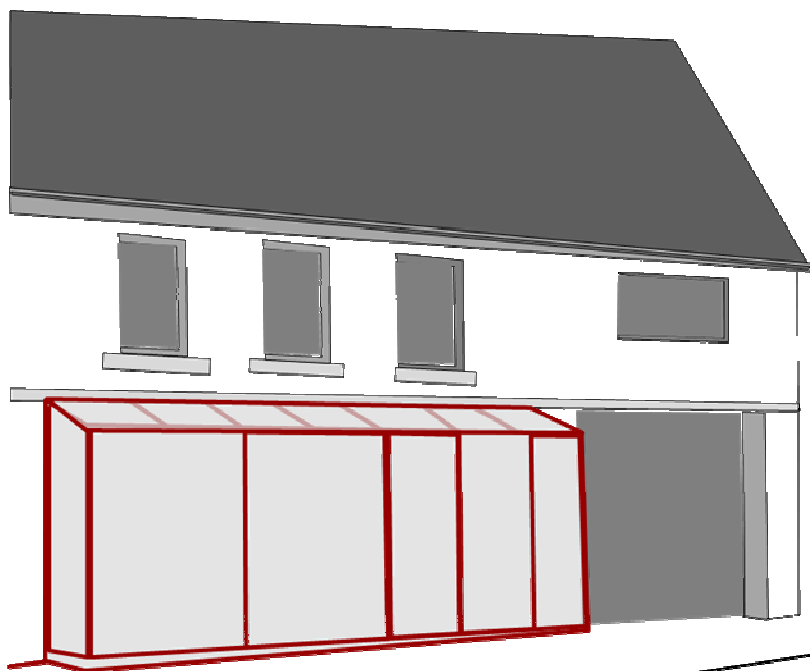
CHAUSSEE DE NIVELLES, 230 - TEMPOUX
TEL. 081 / 56 85 56

Les Boutons d'Art



À partir du 3 décembre

*Bienvenue dans notre
nouvel espace !*



*Chaussée de Nivelles, 244
(ancien garage Fiat)*

ECHOS D'ECOLE

Le 11 novembre, présence des écoliers de Temploux pour fêter l'armistice.

Première guerre mondiale, 1914-1918, que c'est loin tout ça dans le cœur des enfants... Evoquer la misère des combats dans les tranchées, des éclats d'obus, la mort de poilus inconnus, ça c'est le vrai combat d'aujourd'hui, ne jamais oublier, honorer ceux qui ont lutté contre l'ennemi de la patrie, honorer ceux qui ont souffert pour notre liberté. Le temps n'a rien effacé, il a creusé des souvenirs inertes au plus profond des survivants que des dates symboliques viennent réveiller...

11 novembre, on ferme les yeux et dans un champ de coquelicots (fleur de la liberté en Angleterre), des enfants chantent la victoire.

11 novembre, l'armistice... On se souvient de tous ceux qui ont combattu pour la défense de la patrie.

11 novembre, jour férié... On a congé mais pourquoi ?

11 novembre 2012 face à une quinzaine d'enfants de l'école communale de Temploux, des rayons de soleil ont brillé dans les yeux de Louis Massart . Des jeunes étaient là, avec lui, pour lui, pour les autres, ses compagnons de fortune, le temps d'une guerre... Un petit drapeau à la main, la joie de vivre en plus, les enfants ont marqué de leur présence, ce jour glorieux de l'armistice en souvenir de ceux qui se sont battus pour la patrie.

« Mon père, ce héros au sourire si doux... » A tous les pères qui le méritent, défendons la démocratie .

Françoise Vanhente, directrice

Encore un très beau succès pour le 23ème Rallye des Tiplotains

Il nous a plongé cette année dans la Préhistoire...

Vous avez été nombreux à prendre la route malgré le temps maussade.... encore merci à vous. 132 participants... Bravo.

La journée s'est terminée par un souper très apprécié de tous avec une très belle ambiance

Les gagnants cette année sont : 1er : Bob et Compagnie 110/120

2ème : Les petits Plotains 108.5/120

3ème : Les Cromanionettes 106.5/120

Félicitations aux gagnants !

Un tout grand merci à vous tous enseignants, parents, enfants sans oublier la direction qui a tout fait pour que nos enfants soient des petits génies pour répondre au questionnaire. (Visite au musée de l'homme de Spy)

Merci pour votre aide de loin ou de près qui a permis que ce Rallye 2012 soit un succès... Déjà nous vous disons rendez vous l'année prochaine.

Claude et Géraldine Scius, responsables du Rallye des Tiplotains

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be

Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)



Le Comité du *Tennis club Temploux* est heureux de vous annoncer la naissance de leur petite dernière !

Prénom : Tennischool

Et (noble) nom de famille : de Temploux

Elle est née le 15 octobre 2012 non par césarienne mais via une ASBL fondée pour l'occasion. Son parrain est aussi son directeur sportif, Stéphane Laurent.

Joueur talentueux (B-4/6 à l'heure actuelle), il est professeur diplômé depuis trente ans. Il a, avant Temploux, officié à Gembloux et à La Citadelle (Namur) et est accessoirement champion de Belgique avec son équipe de Wépion cette année en vétéran nationale 3.



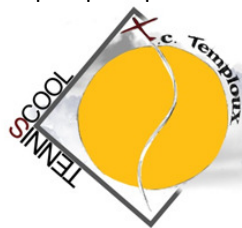
L'objectif est de s'entourer d'une équipe certifiée et expérimentée, afin de couvrir l'apprentissage de ce sport dès 5 ans, à la compétition pour les plus chevronnés, en permettant également aux jeunes d'en rester au tennis loisir/plaisir.

Ses géniteurs (V. Renaux, P. Huberlant, S. Laurent, L. Detraux et le Tennis Temploux, merci spécial à Bernard Vervier) ont pour elle des idées plein la tête.

En vrac : offrir une large palette de cours, des stages durant les vacances scolaires, ajouter à cela des entraînements physiques de qualité (entraîneurs physiques et kinésistes), couvrir les jours blancs des écoles, faire de la détection de talent, accompagner leurs élèves en compétition... etc.

Merci également à l'Asbl Brocante, qui grâce à son projet de couverts pour Temploux, a permis cette fécondation in-vitro très-prometteuse pour la jeunesse de Temploux et d'ailleurs.

Dépendant bien sûr du timing de ce chantier important, des informations plus précises et plus pratiques vous reviendront bientôt (stages, cours, dates, portes ouvertes, etc.)



Soyez sûr que le bébé se porte bien tellement la famille est motivée !

Voici sa bouille : (merci Roger -à prononcer à l'anglaise -, c'est lui qui l'a dessinée...)

Alors, notez bien, et à très bientôt !

Depuis peu, *Temploux Infos* a sa page *facebook* ! Pourquoi ?

Que l'on soit pour ou contre cette forme de réseau social, il faut bien avouer qu'il est entré dans les mœurs. Il permet notamment de partager des informations et des documents mais aussi de donner son avis, de poser des questions et de susciter des réactions.

N'hésitez pas à poster vos commentaires et vos réactions sur le contenu de *Temploux Infos*. Ce que vous aimez ou détestez dans ce petit mensuel. Ce que vous voudriez y trouver ...

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

Eric Balfroid

ARTISAN FERRONNIER

Rue Bout du Village 69
5020 TEMPOUX

 Grilles - Portails

 Garde-corps

 Restauration



081/56.99.37
0479/48.34.00

info@ericbalfroid.be
www.ericbalfroid.be

Pergolas 

Arceaux 

Automatisation 

Confrérie temploutoise

des fabricants de vins de fruits

Les fêtes s'approchent à grands pas.

Les cadeaux éternels « casse-tête », comment faire plaisir et surprendre par mes cadeaux ??

Plongez vous dans l'originalité, un produit de terroir :

l'apéritif aux trois agrumes.

La confrérie temploutoise vous propose son apéritif tout en fraîcheur, il réjouira les palais les plus exigeants.



Nous vous proposons :

La bouteille à 7,50 euros

Le coffret cadeaux de deux bouteilles à 16,00 euros

Le coffret cadeaux de trois bouteilles à 23,00 euros

Le coffret cadeaux deux bouteilles + un verre gravé à 18,00 euros

Nous offrons une réduction par six bouteilles achetées

Idée de présentation : Dans une coupe un zeste d'orange, un tiers d'apéritif aux trois agrumes, deux tiers d'un bon mousseux sec voilà de quoi surprendre vos invités par un produit de terroir original.

Pour vos commandes : Marc Montfort - Tél : 081/56.90.96 - Mail : marc .montfort@temploux.be

Tradition

Vous le savez certainement la confrérie temploutoise est très attachée aux produits de tradition.

Nous sommes à la recherche d'anciennes recettes culinaires du terroir.

Terroir, le mot est un peu prétentieux. Ce que nous recherchons : des anciennes

recettes, celles que l'on préparait le dimanche en famille, pour les fêtes familiales.

Notre volonté est de les réunir, de les tester et finalement de les publier pour que ces recettes ne tombent pas dans l'oubli.

Evidemment nous mettrons un point d'honneur à utiliser les produits qui par le passé étaient traditionnellement disponibles dans notre village.

Nous serons très fiers de pouvoir recevoir de telles informations et mettrons à l'honneur les personnes qui nous feront le plaisir de les communiquer.

Voici le contact de la confrérie :

Marc Montfort

Rue des Blanchisseries, 9 5020 Temploux

Tél : 081/56.90.96

E-mail : marc.montfort@temploux.be

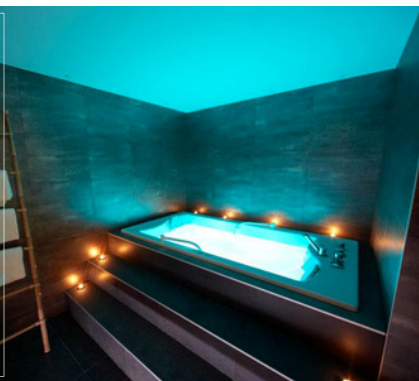


*La fin d'année
approche à grand pas
et vous avez envie de faire plaisir ...
Chouchoutez ceux que vous aimez
en leur offrant un moment de bien-être et de relaxation ...*

L'espace Salamandre
vous propose de nombreux
chèques cadeaux à mettre
sous le sapin !!!!

Contactez-nous au
081 / 879.712 ou
venez nous rendre
visite au 42, rue
Lieutenant-Colonel
Maniette à Temploux.

Pour tout
achat de
100€,
recevez un
massage
dos,
nuque,
épaule
d'une
valeur de
35€



Catherine Brunatto
ARCHITECTE PAYSAGISTE



www.catherinebrunatto.be
info@catherinebrunatto.be

Rue Bout du Village 69 Temploux
081 / 56 99 37 0476 / 96 39 96

Le livre du mois



HOME - Toni Morrison

Ed. Christian Bourgeois, 2012

153 pages, 17 euros.

Le 29 mai dernier, le président Barack Obama a décoré de la Presidential Medal of Freedom, la plus haute distinction civile des Etats-Unis, Toni Morrison et Bob Dylan. Deux immenses artistes, deux légendes, l'une des grandes romancières de l'Amérique et son plus grand poète. Deux irréductibles qui creusent imperturbablement leur sillon, dont chaque œuvre marque un pas supplémentaire vers un ascétisme formel, synonyme de densité et de richesse. Toni Morrison, de son vrai nom Chloé Anthony Woffard est née le 18 février 1931 à Lorain (Ohio, Etats-Unis). C'est une romancière, professeur de littérature et éditrice américaine, lauréate du Prix Pulitzer en 1988 pour « Beloved », son roman le plus connu et le plus vendu, adapté au cinéma en 1998 et du Prix Nobel de Littérature en 1993 pour l'ensemble de son œuvre.. Elle est à ce jour, la huitième femme, la première noire et la seule auteur afro-américaine à avoir reçu cette distinction !



Née dans une famille ouvrière de quatre enfants, Toni Morrison s'intéresse très tôt à la littérature et se passionne pour les œuvres de Jane Austen et de Léon Tolstoï. Après avoir obtenu son diplôme de littérature à l'Université Howard en 1949, elle entame une carrière de professeur, notamment dans cette université alors « réservée » aux Noirs. Ses romans décrivent la misère des Noirs aux Etats-Unis depuis le début du vingtième siècle et tentent d'en restituer les voix et le folklore mais surtout d'en recomposer la mémoire vive, dense et complexe. Son oeuvre dépeint une histoire minutieuse et réaliste de l'esclavage et du ségrégationnisme américains en mêlant des éléments narratifs, fantastiques, voire merveilleux largement inspirés par les contes et les mythes populaires afro-américains. Ses récits trouvent toujours un écho contemporain évoquant les difficultés internes à l'éthique de la communauté noire qui, outre le racisme et l'extrême pauvreté, se voit déchirée entre l'héritage culturel des ancêtres et le modèle de promotion sociale des Blancs. Depuis 2002, elle s'est aussi investie dans la littérature pour enfants avec son fils Slade Morrison. Elle a récemment obtenu un poste à la direction du magazine The Nation.

Le nouveau roman de Toni Morrison, paru en août 2012 en traduction française est dédié à son fils cadet décédé en 2010 d'un cancer du pancréas. Seul le nom du défunt, Slade, est mis en exergue sur la page de garde : cinq lettres pour dire la douleur et la perte.

Un jeune homme s'enfuit, courant sur des trottoirs couverts de neige. Son nom est Frank, Frank Money. Il est noir, miraculeusement rescapé de la guerre de Corée, où il devait servir de chair à canon. De ce carnage, il ne se remet qu'en se noyant dans l'alcool. Ses deux meilleurs amis sont morts au front, un enfer où il se reproche d'avoir commis le pire et d'être devenu un monstre –à cause d'une faute inexpiable qu'il portera comme un fardeau jusqu'à la dernière page du roman. Après la Corée, après les quelques mois suivant sa démobilisation passés au nord de la côte Pacifique, Frank aspire à retrouver Atlanta, son foyer, son « home ». Sa devise ? « Rester en vie ». ►►

L'amour ? Les choses ont vite cafouillé. Il vient d'être plaqué par Lilly et a échoué dans un hôpital psychiatrique d'où il s'échappe, pieds nus, en pleine nuit. Il veut à tout prix retrouver sa sœur cadette, Cee, qui l'appelle au secours. Frank va alors écumer le pays d'ouest en est, muni d'un guide qui recense les lieux d'accueil des Noirs dans une Amérique violemment raciste. Il rejoint enfin cette sœur tant aimée à Atlanta, où elle sert de cobaye à un médecin expérimentateur après avoir fui la misérable ferme familiale pour suivre à la ville un bel escroc qui l'a abandonnée.

Cee se meurt dans une chambre mais elle aura la force de suivre son frère jusqu'à la bourgade où ils ont grandi, Lotus, un bled niché dans les champs de coton de la Géorgie ségrégationniste. Ce sera la dernière étape de « Home », une étape qui ressemble elle aussi à un enfer car Lotus, « le pire endroit du monde » fut un lieu d'humiliation où Cee, tout au long de son enfance, devint le souffre-douleur d'une grand-mère sadique. « Une grand-mère méchante est l'une des pires choses qu'une fillette puisse avoir. Les mères sont censées vous donner la fessée et vous commander pour que vous grandissiez en sachant distinguer le bien du mal. Les grand-mères, même quand elles ont été dures avec leurs propres enfants, sont indulgentes et généreuses envers leurs petits-enfants. Pas vrai ? »

Nous avons trouvé ce petit livre vraiment splendide et bouleversant, à tel point qu'il était difficile de s'en détacher... Outre la ségrégation raciale aux Etats-Unis dans les années 1950, une autre question est soulevée, celle de la violence explorée sous toutes ses formes : politiques, familiales, institutionnelles, raciales. Nous citons André Clavel de l'Express : « Toni Morrison traque les fantômes en un Sabbat magnifique, avec pour seule âme, sa musique lancinante, comme un oratorio de la douleur. »

Philippe et Odette Laoureux.

Le Salon de Coiffure

FABIENNE

Vous reçoit sur rendez-vous tous les jours

Pour votre facilité, nous nous rendons également chez vous.
Nous pouvons aussi aller vous prendre et vous ramener à domicile.

Son adresse:

4, rue Sainte-Wivinne

5020 Temploux

Parking aisé

A très bientôt !

Son numéro d'appel

081/56 01 31

0475/69 23 58

LE BUREAU REMACLE

**vous offre conseils et services pour
votre protection financière et votre confort**
agent mandaté AXA Banque no cash

- **◆ Agent AXA Banque :**
 - Comptes à vue
 - Comptes d'épargne
 - Comptes à terme
 - Financements
 - ...
- **◆ Courtier indépendant en assurances toutes branches auprès de nombreuses compagnies :**
 - Auto
 - Incendie, vol
 - Vie privée
 - Protection juridique
 - Epargne pension
 - Assurance vie
 - Hospitalisation
 - Assurances professionnelles
 - ...
- **◆ Courtier indépendant en crédits :**
 - Prêt hypothécaire
 - Prêt personnel
 - Regroupement de crédits
 - Ouvertures de crédit
 - ...
- **◆ Placements :**
 - Branche 21
 - Branche 23
 - Fonds de placement
 - Bons de caisse
 - ...

Bureau REMACLE R.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

fax 081/56 96 86

rudi.remacle@portima.be

www.rudi-remacle.axa-banque.be

**À votre disposition du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.
Fermé le mercredi et le vendredi matin.**